



Distr. générale
24 avril 2017

Français
Original : anglais

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Seizième session

Libreville, 12-16 juin 2017

Note d'information concernant la seizième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

« Investir dans des solutions environnementales innovantes afin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique »

Introduction

1. Créée en 1985, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (la « Conférence ») a pour mandat de renforcer la coopération entre les Gouvernements africains dans le cadre d'activités économiques, techniques et scientifiques dont l'objectif premier est d'enrayer et d'inverser la dégradation de l'environnement en Afrique. Par ailleurs, les travaux de la Conférence contribuent sensiblement au renforcement de l'action menée par les gouvernements africains et la communauté internationale face aux perspectives et aux défis que représentent l'environnement et le développement durable en Afrique.
2. Les sessions de la Conférence permettent de donner des orientations sur les grandes politiques et initiatives régionales intéressant l'environnement et le développement durable. Conformément au paragraphe 1 de l'article 9 de son document constitutif, la Conférence tient une session ordinaire tous les deux ou trois ans.
3. Ainsi, et comme suite à la généreuse offre formulée par le Gouvernement gabonais à la quinzième session, tenue au Caire du 2 au 6 mars 2015, la seizième session de la Conférence se tiendra du 12 au 16 juin 2017 à Libreville. Pendant cette session se tiendront une réunion du groupe d'experts, du 12 au 14 juin, et un segment ministériel, les 15 et 16 juin.
4. La seizième session de la Conférence s'intéressera essentiellement aux principaux défis auxquels l'Afrique doit faire face dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable ainsi que de l'Agenda 2063. **La session sera donc placée sous le thème suivant : « Investir dans des solutions environnementales innovantes afin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique ».**
5. À la seizième session, les ministres et experts pourront se préparer dans la perspective de la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui se tiendra en Chine en septembre 2017, ainsi que de la vingt-troisième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra cette année à Bonn (Allemagne). Les ministres pourront également faire le point sur la mise en œuvre de l'Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique et de l'Initiative pour l'adaptation en Afrique ainsi que sur les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
6. En outre, la seizième session de la Conférence se penchera sur les principales questions qui seront examinées à la troisième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, dont le thème est « Vers un monde sans pollution », afin de s'accorder sur la position commune africaine en vue de la troisième Assemblée, qui aura lieu en décembre 2017 à Nairobi.

7. La seizième session sera l'occasion d'examiner d'autres questions, initiatives et processus connexes ayant trait à l'environnement et au développement durable sur le continent, y compris la gouvernance des océans, la mise en œuvre du plan d'action sur le commerce illicite d'espèces sauvages, les migrations et la sécurité de l'environnement, l'énergie, les préparatifs de la quatorzième Conférence des Parties de la Convention relative à la biodiversité, les textes issus des conventions sur les produits chimiques (Bâle, Rotterdam et Stockholm), ainsi que l'environnement et la participation des jeunes.

8. Les ministres et experts étudieront la suite donnée aux décisions adoptées à la quinzième session et à la sixième session extraordinaire de la Conférence ainsi que d'autres questions nouvelles présentant un intérêt pour la région. Enfin, les ministres adopteront une déclaration, une série de décisions et des messages clés établis à la lumière des travaux menés au titre des différents points de l'ordre du jour.

Réunions connexes

9. Les réunions suivantes se tiendront en marge de la session :

- a) 10 et 11 juin 2017 : réunion des grands groupes et des parties prenantes (société civile) avant la Conférence;
- b) 13 et 14 juin 2017 : atelier sur l'entrepreneuriat féminin et l'énergie durable.

Manifestations parallèles

10. Plusieurs manifestations parallèles se dérouleront pendant la session. Des informations à ce sujet seront publiées dès que possible.

Lieu de la session

11. La seizième session de la Conférence se tiendra à l'hôtel **Radisson Blu** de Libreville. Les ministres, chefs de délégation et invités de haut niveau sont vivement encouragés à séjourner dans cet hôtel.

12. Situé au bord de l'océan Atlantique, le Radisson Blu propose des chambres de standing disposant d'excellents équipements, d'un accès direct à la plage et de magnifiques vues. Son emplacement sur le Boulevard de Nice, à deux kilomètres à peine de l'aéroport international de Libreville, permet aux clients de se rendre sur les sites touristiques très rapidement.

Services à la disposition des représentants

13. L'hôtel Radisson Blu dispose de plusieurs espaces de réunion polyvalents tous équipés d'un accès gratuit au wifi haut débit et d'équipements technologiques de pointe. L'accès à Internet est gratuit pour les clients dans tout l'hôtel. Une équipe très qualifiée est au service des clients pour répondre à tous leurs besoins.

14. L'hôtel offre une navette gratuite desservant l'aéroport et un service de blanchisserie express en trois heures. Les clients peuvent également utiliser le centre de fitness, le centre d'affaires et les piscines de l'hôtel.

Inscription

15. Tous les participants sont priés de s'inscrire dès leur arrivée à l'hôtel, le dimanche 11 juin entre 8 heures et 15 heures ou le lundi 12 juin entre 8 heures et 9 heures.

16. Des badges seront remis aux participants au moment de l'inscription. À des fins d'identification et pour des raisons de sécurité, il est rappelé aux participants qu'ils doivent porter leur badge nominatif pendant toute la durée de la session.

Documents

Les principaux documents d'avant-session seront envoyés aux correspondants nationaux de la Conférence avant la réunion. Ces documents pourront également être consultés sur le site Web de la Conférence (<http://web.unep.org/africa/amcen>). Les délégations voudront bien apporter leur propre exemplaire des documents d'avant-session, car ceux-ci ne seront disponibles à Libreville qu'en quantité très limitée afin de réduire l'empreinte carbone de la réunion.

Rendre la seizième Conférence plus respectueuse de l'environnement

17. *Une session en mode PaperSmart* : la Conférence étant le principal organe décisionnel régional en matière d'environnement en Afrique, elle montrera l'exemple en réduisant l'empreinte carbone de toutes ses activités et interventions. La seizième session de la Conférence s'efforcera donc de proposer aux délégations différents modes de consultation des documents, y compris tous les documents publics officiels et les déclarations, tout en tirant le meilleur parti de ses ressources en évitant le gaspillage.

18. Les informations et les documents seront disponibles au format électronique et sur des plateformes numériques. En plus des informations et documents de base qui seront publiés sur le site Web de la Conférence, des documents de session et des déclarations seront transmis par courrier électronique. Des cartes Flash contenant les documents officiels seront mises à disposition. Une quantité limitée d'exemplaires papier des documents officiels sera disponible dans les salles de réunion, uniquement pour les délégations qui en auront fait la demande.

Réservation de chambres d'hôtel, navette desservant l'aéroport et moyens de transport à la disposition des délégations

19. Les participants voudront bien réserver eux-mêmes leur chambre d'hôtel. En plus de l'hôtel Radisson Blu, une liste d'autres hôtels recommandés et de personnes à contacter est disponible sur le site Web de la Conférence (<http://web.unep.org/africa/amcen>).

20. Le Gouvernement gabonais installera un bureau dans le hall des arrivées de l'aéroport international de Libreville. Les délégations pourraient devoir s'acquitter du prix de la navette entre l'aéroport et leur hôtel. Toutefois, le coût des transports entre les hôtels recommandés et le centre de conférence sera pris en charge par le Gouvernement gabonais. Les participants qui choisissent de descendre dans un hôtel ne figurant pas sur la liste communiquée ne pourront pas bénéficier d'un service de transport entre leur hôtel et le centre de conférence.

21. S'agissant des dispositions logistiques, les participants devront faire parvenir tous les renseignements concernant leur vol, leurs dates d'arrivée et de départ et le nom de l'hôtel où ils comptent séjourner à Mme Julie Kaibe (tél. : +254 20 762 1354; adresse électronique : julie.kaibe@unep.org ou amcensec@unep.org) en mettant en copie Mme Alice Kingoo (tél. : +254 20 762 4282; adresse électronique : alice.kingoo@unep.org) et M. David Ombisi (tél. : +254 20 762 4221; adresse électronique : david.ombisi@unep.org).

Informations générales sur la République gabonaise

Visas

22. Les participants originaires de pays qui ne sont pas dispensés d'un visa pour se rendre au Gabon devront en obtenir un avant de quitter leur pays, soit auprès des missions diplomatiques gabonaises, soit par voie électronique. Des renseignements sur toutes les formalités de visa figurent sur le site Web suivant : <https://gabon.visahq.com>.

23. Le Gabon a commencé à délivrer des visas électroniques en juillet 2015 pour tous les visiteurs ayant besoin d'un visa au Gabon. Le visa est délivré dans un délai de 72 heures et n'est valable que pour les voyageurs arrivant à l'aéroport international Léon Mba, à Libreville. Les personnes qui font une demande de visa électronique (<https://evisa.dgdi.ga>) doivent imprimer l'autorisation et devront payer leur visa à leur arrivée au Gabon.

Santé

24. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour l'entrée au Gabon. Il est exigé pour toute personne provenant d'un pays de la zone d'endémie amarile ou y ayant transité.

Quelques faits et chiffres

25. La République gabonaise est située le long de la côte atlantique de l'Afrique centrale et est bordée par la Guinée équatoriale au nord-ouest, le Cameroun au nord, la République du Congo à l'est et au sud et le golfe de Guinée à l'ouest. La plus grande partie du pays est occupée par une dense forêt tropicale et de vastes parcs protégés. Les zones côtières boisées appartenant au célèbre parc national de Loango abritent de nombreuses espèces sauvages, des gorilles aux baleines en passant par des hippopotames. Le parc national de Lopé se compose essentiellement de forêts tropicales. Le parc national d'Akanda est connu pour ses mangroves et ses plages.

26. Le pays se compose d'une étroite plaine côtière, de zones vallonnées et fortement boisées en son centre (environ 80 % de forêts) et de quelques régions de savane dans l'est et le sud. Il présente un climat chaud et humide la plupart du temps et compte deux saisons des pluies, de fin février à mai

(grande saison des pluies) et d'octobre à décembre. Les saisons sèches courent de mai à septembre (grande saison sèche) et de décembre à janvier. Au Gabon, les températures moyennes varient entre 23 et 29 °C (84 à 73 °F); il y fait donc chaud et humide toute l'année.

27. Le Gabon a une superficie de 267 667 kilomètres carrés et compte environ 1 672 000 habitants (Banque mondiale, 2013). La langue officielle est le français. Les principales villes sont Libreville (capitale) et d'autres, notamment Port-Gentil et Franceville.

Libreville

28. Libreville est la capitale du Gabon. Son boulevard en front de mer arbore parcs et sculptures. Non loin, le colossal Palais présidentiel date des années 70. On trouve sur le marché en plein air Mont-Bouët une vaste gamme d'articles, de produits de maison aux produits locaux en passant par des remèdes traditionnels.

29. Le Musée national des arts et traditions, qui est l'un des principaux attraits touristiques de la capitale, est connu pour sa vaste collection de masques culturels et d'artisanat tribal. Il offre un bon aperçu de la scène florissante des arts traditionnels du Gabon. Le Musée national du Gabon abrite de nombreux objets précieux gabonais, notamment des collections de masques, de sculptures, de gravures et d'œuvres d'art. Il accueille également des expositions et des manifestations culturelles.

30. Parmi les autres sites touristiques figurent l'Arboretum de Sibang, l'église St-Michel – connue pour ses délicats piliers sculptés en bois –, la cathédrale Ste-Marie – qui accueille l'archidiocèse de la capitale –, l'Institut culturel français et l'Université Omar Bongo.

Monnaie

1. La devise est le franc CFA (communauté financière d'Afrique). Un dollar des États-Unis équivaut à 615 francs CFA environ. Les devises étrangères peuvent être échangées dans les hôtels et les banques et les grandes villes comptent quelques guichets automatiques. L'hôtel Radisson Blu accepte les cartes de crédit (Visa et Mastercard uniquement).

Électricité

2. La tension au Gabon est de 220 volts. Les prises sont rondes et comportent deux trous, comme en Europe. Il est conseillé aux voyageurs de se munir d'un adaptateur pour les fiches carrées à trois broches.

Coordonnées et informations diverses

3. Pour en savoir plus sur la seizième session de la Conférence, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec le secrétariat de la Conférence (tél. : +254 20 762 1354/4282; courrier électronique : amcensec@unep.org, en mettant en copie Julie.kaibe@unep.org et david.ombisi@unep.org).

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la République gabonaise, veuillez adresser un message électronique à l'adresse suivante : dgegabon2@yahoo.fr, avec copie à nnyare@gmail.com.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_16152

